

Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal : Réunion du 18 septembre 2018

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN)
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue au 22, St. Clair Avenue East, à Toronto (Ontario)
à 9 heures, HNE, le 18 septembre 2018

Membres du Conseil consultatif présents :

Donald Obonsawin, vice-président
Monic Gattinger
Sue Hartwig
Derek Lister
Dougal McCreath
Linda Thompson
Diane Kelly (points 3 à 17)
Joseph Cavalancia
Dean Jacobs

Est absent :

David Cameron, président du Conseil consultatif

Membres du personnel de la SGDN présents :

Laurie Swami	Présidente et chef de la direction (points 1 à 17)
Mahrez Ben Belfadhel	V.-p. responsable de la sélection d'un site (points 1 à 18)
Jo-Ann Facella	Directrice de la recherche sociale et du dialogue (points 1 à 17)
Lisa Frizzell	V.-p. des relations avec les parties prenantes (points 1 à 17)
Joe Gaboury	Directeur des relations avec les Autochtones (points 1 à 17)
Gillian Morris	Secrétaire du CA (points 1 à 18)
Doug Taylor	V.-p. et avocat général (points 1 à 18)
Derek Wilson	Ingénieur en chef et v.-p. responsable de la gestion des contrats (points 1 à 17)

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Le vice-président du Conseil consultatif préside la réunion du 18 septembre au nom du président, M. David Cameron. La séance est ouverte à 9 heures. L'ordre du jour est adopté tel qu'il est rédigé.

Le vice-président reconnaît que Toronto et la SGDN se trouvent sur le territoire autochtone « Dish with One Spoon ».

M. Obonsawin souhaite aussi la bienvenue à Mme Monica Gattinger au Conseil consultatif de la SGDN.

2. **Moment consacré à la sûreté**

La secrétaire du conseil d'administration anime un moment consacré à la sûreté. Elle décrit les mesures d'évacuation à prendre en cas d'urgence.

3. **Procès-verbal de la réunion précédente / mesures adoptées**

Le procès-verbal préliminaire de la séance et des discussions à huis clos de la réunion du 25 juin 2018 est soumis à l'examen des membres du CC et est approuvé.

Un membre du CC suggère que le CC pourrait être intéressé par un rapport rédigé par le Comité scientifique des Nations Unies sur les effets des rayonnements atomiques et demande à la secrétaire du CA de le faire circuler parmi les membres du CC (*).

Le CC discute aussi de la nomination récente d'une nouvelle secrétaire parlementaire à Ressources naturelles Canada.

4. **Rapport de la présidente et chef de la direction**

La présidente et chef de la direction présente un rapport sur les récents développements et les activités de la SGDN, lequel comprend les points suivants :

- une mise à jour sur la sûreté à la SGDN;
- les travaux qui se poursuivent concernant la sélection d'un site et le développement de relations avec les collectivités hôtes potentielles;
- l'état d'avancement des travaux de forage de trous de sonde;
- l'importance de la stratégie de visibilité de la SGDN et l'engagement récent d'une nouvelle directrice des relations avec les gouvernements;
- les discussions menées au Canada sur la nécessité de mettre en œuvre une stratégie intégrée de gestion des déchets;
- la nécessité pour la SGDN d'évoluer en tant qu'organisation et de développer des habiletés de gestion de projets à mesure qu'elle progresse vers la sélection d'un site;
- les récents changements gouvernementaux à l'échelle provinciale et fédérale.

Les membres du CC discutent des suites données par le Canada à une recommandation de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) concernant l'établissement d'une stratégie de gestion intégrée des déchets au Canada.

Un membre du CC discute des plans de la SGDN concernant le futur Centre d'expertise, de la façon dont la portée du projet sera définie et des discussions menées avec les collectivités sur l'établissement de partenariats.

Un membre du CC suggère que le déménagement de la SGDN dans une petite collectivité pourrait causer des perturbations considérables, et que la SGDN devrait examiner comment d'autres industries ou ministères provinciaux ont effectué ce type de déménagement et étudier les pratiques exemplaires en la matière.

5. **Mise à jour sur le processus de sélection d'un site de la GAP et examen des risques**

Mahrez Ben Belfadhel fournit au CC un compte rendu de l'état d'avancement des travaux de concertation liés au processus de sélection d'un site de la GAP.

M. Ben Belfadhel fait état des développements survenus dans la région d'Ignace et des travaux menés pour obtenir la permission de forer des trous de sonde supplémentaires. Le personnel décrit l'état d'avancement des travaux d'établissement de relations avec les Autochtones dans la région. L'équipe de gestion résume les activités de concertation menées dans toutes les régions hôtes potentielles.

Derek Wilson fournit au CC une mise à jour sur les activités d'évaluation de sites menées dans le cadre du processus de sélection d'un site de la GAP. Il indique que peu de travaux d'évaluation de sites seront effectués avant l'obtention de la permission de forer des trous de sonde.

Les membres du CC discutent des retards accusés dans le programme de forage exploratoire et des incidences qu'ils pourraient avoir sur le calendrier global de la SGDN. Le CC se réunit à huis clos pour discuter des risques.

6. **Présentation sur le retraitement/recyclage du combustible nucléaire irradié**

En réponse à la demande reçue de Peter Ottensmeyer de pouvoir donner une présentation au Conseil consultatif de la SGDN, M. Ottensmeyer se joint à la réunion pour exprimer son point de vue sur le retraitement/recyclage du combustible nucléaire irradié.

M. Ottensmeyer présente son point de vue sur le retraitement/recycle, les principaux éléments de sa présentation étant qu'il estime :

- que la SGDN devrait adopter la méthode des réacteurs à neutrons rapides (RNR) pour recycler le combustible irradié des réacteurs CANDU et qu'elle devrait en faire son plan principal (plutôt que de construire un dépôt géologique en profondeur) et réaffecter l'argent des fonds en fiducie vers cette entreprise;
- que des RNR seront construits dans les 10 prochaines années;
- que le Canada devrait rediriger son argent et ses ressources utilisés pour le projet de la GAP vers le recyclage, puisque celui-ci serait plus économique.

Les membres du CC discutent de la présentation et, bien qu'ils estiment que la théorie de l'utilisation du combustible irradié dans des RNR soit raisonnable, cette méthode soulève selon eux des problèmes pratiques liés aux échéanciers et au nombre de réacteurs qui seraient nécessaires pour « recycler » toutes les grappes de combustible CANDU. Le Canada ne dispose actuellement d'aucun RNR et le CC estime qu'il est peu probable que le Canada construise le nombre de réacteurs requis dans des délais utiles.

Les membres du CC soulignent que l'aspect de la récupérabilité qui fait partie intégrante de la GAP permettra une adaptation au profit du recyclage si celui-ci devient réalité dans le futur.

Les membres du CC discutent de l'hypothèse économique présentée, selon laquelle le recyclage du combustible coûterait une fraction du prix de la construction d'un DGP. Les

membres du CC estiment que les facteurs considérés dans l'analyse des coûts n'étaient pas bien définis.

7. **Mise à jour sur la création de partenariats et sur l'établissement d'un bilan en la matière** (à huis clos)

Mahrez Ben Belfadhel présente l'état d'avancement des discussions sur la création de partenariats et des activités d'établissement de bilan menées dans les collectivités hôtes potentielles.

8. **Jugement relatif à l'oléoduc Trans Mountain**

L'avocat général de la SGDN fournit au CC un résumé du récent jugement de la cour concernant l'oléoduc Trans Mountain. Il indique que la Cour d'appel fédérale a annulé le décret pour l'expansion de l'oléoduc pour deux raisons :

- le gouvernement ne s'est pas adéquatement acquitté de son obligation de consulter;
- l'Office national de l'énergie a commis une erreur grave en n'incluant pas le transport maritime lié au projet dans sa portée du projet.

L'avocat général résume certaines des leçons qui peuvent être tirées de ce jugement :

- la portée du projet doit être très large et prendre en considération tous les aspects. Rien ne doit être laissé au hasard – un des aspects clés est le transport et le transport interprovincial, compte tenu de la durée de vie du projet.
- la consultation doit se faire au moyen d'un véritable dialogue;
- les mesures d'atténuation ne doivent pas être limitées en fonction de lois ou de compétences pointues. Des erreurs pouvant être commises par les autorités de réglementation peuvent avoir des répercussions pour les promoteurs. La SGDN doit être consciente de l'opposition au projet.

Les membres du CC notent que ce n'est pas la démarche du promoteur qui a été remise en cause, mais les actions des autorités de réglementation et de l'État. Les membres du CC estiment qu'une des leçons importantes que la SGDN doit en tirer est qu'elle peut essuyer un refus même si sa démarche est parfaite.

Les membres du CC soulignent aussi que les tribunaux n'ont pas examiné les décisions politiques plus larges concernant la protection marine (c.-à-d. les autres programmes de protection marine mis en place par le gouvernement). La SGDN devra entreprendre une évaluation du cadre politique et réglementaire et comprendre sur quelles bases la décision sera prise.

Une autre observation du CC est que la SGDN doit présumer que le projet fera l'objet d'une contestation juridique.

9. **Suites données aux recommandations du Rapport triennal**

L'équipe de gestion fournit une mise à jour sur les travaux entrepris pour donner suite aux recommandations formulées par le CC dans le Rapport triennal 2014-2016. Ben Belfadhel indique que l'équipe de gestion présentera en décembre les suites données à

toutes les recommandations du CC pour s'assurer qu'il a effectivement atteint les objectifs visés.

Le CC discute aussi de la possibilité de rédiger un rapport sommaire interne provisoire à la fin de chaque année pour aider à la préparation du rapport triennal, qui est présenté tous les trois ans.

Cadre éthique et social

L'équipe de gestion fournit au CC un compte rendu des travaux entrepris pour donner suite à la recommandation du CC de réviser le Cadre éthique et social de la SGDN afin de le rendre plus pertinent par rapport à la phase de la sélection d'un site du processus de la Gestion adaptative progressive.

Un membre du CC demande si un examen externe du cadre a été fait. L'équipe de gestion indique qu'il a été examiné par un membre du comité initial, qui est un expert dans le domaine.

Système d'évaluation des activités de la SGDN liées à la concertation des jeunes

L'équipe de gestion indique qu'au mois de mars 2018, le CC a examiné un rapport préliminaire sur le rendement des activités de concertation des jeunes pour fournir une évaluation quantitative globale des résultats de ces activités par rapport aux objectifs visés et fournir, avec le temps, un aperçu des tendances observées sur le plan du rendement. Mme Facella résume les résultats des activités de concertation des municipalités et des jeunes menées jusqu'à maintenant.

Les membres du CC discutent des progrès réalisés par la SGDN dans la concertation des jeunes. Un membre du CC demande si la SGDN cible les jeunes des régions où elle a signé des accords d'apprentissage. L'équipe de gestion indique que les choses se passent différemment d'une région à une autre, puisqu'il revient aux collectivités de déterminer quelle forme doit prendre la concertation des jeunes. Un membre du CC demande à la SGDN de solliciter l'avis du Conseil des aînés et des jeunes sur la concertation des jeunes Autochtones (*). Un membre du CC demande à la SGDN de faire état en particulier et séparément des activités de concertation menées auprès des jeunes Autochtones (*). Un autre membre du CC s'informe des résultats du travail mené par l'Association nucléaire canadienne pour enrichir le programme scolaire de contenus éducatifs sur l'énergie nucléaire (*).

Progression de l'élaboration d'une approche participative en matière de concertation sur la sûreté

L'équipe de gestion présente au CC l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan de concertation du public et des collectivités sur la sûreté. Mme Facella fournit un résumé des progrès enregistrés depuis le mois de mai 2018. Elle indique que la sûreté continue d'être un élément clé d'un bon nombre de conversations tenues dans les collectivités et que, de plus en plus, les collectivités établissent elles-mêmes l'ordre du jour de ces conversations, leur portée, les questions qui doivent être traitées et le cadre des discussions.

10. **Travaux de la SGDN en matière de consentement** (à huis clos)

L'équipe de gestion fournit au CC une mise à jour sur les travaux que la SGDN est en train d'entreprendre concernant le consentement lié au processus de sélection d'un site.

11. **Travaux que la SGDN entreprendra une fois le site choisi** (à huis clos)

L'équipe de gestion indique au CC comment la SGDN se prépare à entreprendre ses activités sur le site choisi, soit après 2023.

12. **Planification de la réunion annuelle avec le conseil d'administration**

Le 4 décembre, le CA et le CC tiendront leur discussion annuelle sur les questions stratégiques. Le CC fournit des suggestions concernant les sujets qu'il voudrait aborder lors de sa réunion avec le CA. L'équipe de gestion souligne que ces informations seront transmises au conseil d'administration lors de sa prochaine réunion. Afin de faciliter cette discussion, l'équipe de gestion propose des sujets, mais encourage le CC à émettre ses commentaires et ses idées en vue de cet échange.

Les membres du CC suggèrent que le sujet des partenariats (une version modifiée d'un sujet proposé par l'équipe de gestion) ainsi que celui du retraitement pourraient être intéressants à aborder lors de la réunion du CC avec le CA. L'équipe de gestion souligne qu'elle examinera les sujets proposés par le CC pour sa réunion avec le CA.

13. **Rapport du Forum municipal**

Linda Thompson fournit au CC un compte rendu de sa participation à la réunion du 12 juillet du Forum municipal de la SGDN. Dans son rapport, elle mentionne la participation de la présidente et chef de la direction au Cercle des femmes de Wabigoon. Les membres du CC demandent de recevoir le même compte rendu de la séance du Cercle des femmes lors de leur prochaine réunion (*).

Mme Thompson indique que le Forum municipal a discuté des prochaines élections municipales, des prochains congrès, de l'évolution du paysage externe et des complexités des traités autochtones. Les membres du CC demandent aussi à l'équipe de gestion de leur transmettre sa cartographie des traités autochtones en Ontario (*).

14. **Édification de relations**

Le CC est renseigné sur les éléments suivants :

- les récentes réunions du Conseil des aînés;
- le paysage externe;
- l'état d'avancement des travaux de concertation des jeunes;
- une analyse des reportages publiés dans les médias.

15. **Mise à jour sur les activités de concertation sur le transport**

L'équipe de gestion fournit un compte rendu des récentes activités de concertation menées sur la question du transport.

Les membres du CC s'informent sur l'exposition mobile de la SGDN. L'équipe de gestion indique qu'une nouvelle exposition mobile est en cours de préparation.

16. **Mise à jour sur le programme technique de la GAP**

Le CC est renseigné sur les travaux menés par le programme technique de la GAP.

Un membre du CC s'informe du procédé de revêtement de cuivre. L'équipe de gestion confirme que la SGDN utilisera un procédé de projection à froid pour revêtir de cuivre les conteneurs, mais que la décision définitive sur l'utilisation du conteneur Mark II sera prise d'ici la fin de l'année.

17. **Prochaine réunion du Conseil consultatif**

La prochaine réunion du Conseil consultatif de la SGDN se tiendra le mardi 4 décembre 2018 et comprendra une réunion commune annuelle avec le conseil d'administration.

18. **Séance à huis clos**

Le CC se réunit à huis clos avec certains membres de l'équipe de gestion, puis en l'absence totale des membres de l'équipe de gestion.

Levée de la séance

Le président prononce la levée de la séance à 15 h 15.

Le 4 décembre 2018

Donald Obonsawin

Vice-président du Conseil consultatif